

Sellal acquitté dans l'affaire de Yugarithen Palace

Le tribunal de Sidi M'hamed à Alger a rendu ce lundi son verdict dans l'affaire de la réalisation de l'hôtel Yugarithen Palace à la brise de mer dans la ville de Bejaia.

Poursuivi pour implication dans cette affaire, l'ancien premier ministre Abdelmalek Sellal a été acquitté de toutes les charges portées contre lui, indique Algérie 360. Le tribunal a également décidé de lever la saisie sur une partie de ses biens

Sellal avait été accusé d'avoir signé en décembre 2015, une dérogation d'achèvement des travaux, suite au rapport d'une délégation interministérielle, et ce, malgré les oppositions émises contre la construction de cet hôtel.

Les oppositions contre la réalisation de cet édifice portent essentiellement sur les dangers écologiques pouvant être causés d'autant qu'il est construit à proximité d'un pipeline qui plonge dans le tout proche terminal de port pétrolier de la ville de Bejaia.

Le tribunal a également acquitté l'ancien wali de Bejaia Ould Tayeb Zitouni, avec la levée de contrôle judiciaire décidé à son encontre.

Par ailleurs, le même tribunal a condamné le chef de cabinet de l'ancien premier ministre à 3 ans de prison ferme assortie d'une amende de 500 000 da.

Pour le propriétaire de projet, en l'occurrence l'homme d'affaires Mahmoud Lâaleoui il doit passer de deux ans de prison ferme assortie et payer une amende de 100 000 da.

Pour rappel, la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach s'est opposée fermement à la construction de l'hôtel qui se trouve à quelques mètres du port pétrolier de Bejaia.